



Edito

Voir plus loin que le bout de la loi...

Selon la loi, les entreprises ne sont pas responsables de l'usage qui est fait de leurs produits. L'actualité vient de nous démontrer pourtant que cela ne les protège pas du scandale qui peut en découler...

2 exemples très différents qui ont été confrontés à cette problématique : Amesys, filiale de Bull, qui a vendu à la Libye du colonel Kadhafi un système de surveillance, est maintenant poursuivie en France pour complicité d'actes de torture suite à une plainte déposée par la Fédération Internationale des Droits de l'Homme. L'entreprise BlueStar, fabriquant de silicone industriel, se trouve désormais dans les media mêlée au scandale des prothèses mammaires frauduleuses vendus par la société PIP.

Au regard de la stricte réglementation, ces deux entreprises n'ont pas commis de faute. Pourtant, leur image est entachée par le scandale, et les conséquences seront bel et bien réelles car des clients, salariés, pouvoirs publics, etc. ont été choqués qu'elles ne posent ou ne se posent aucune question sur l'utilisation de leurs produits à des fins très critiquables. Auraient-elles pu se prémunir contre ce risque ? Bien sur, en prenant en compte leur Responsabilité Sociétale ! Identifier les impacts réels et potentiels de son activité sur l'ensemble de ses « parties prenantes » pour anticiper, agir et améliorer sa performance globale, c'est une démarche de Développement Durable !



Point réglementaire

Economies d'énergie au rayon frais !

Suite à une convention signée entre la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution et le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, du Logement et des Transports, les GMS se sont engagées à munir de portes 75% de leurs rayons de produits frais d'ici 2020.

<http://www.europe1.fr/>



Evoluer autrement

Interview

Interview de Pierre Yves Levy, PDG d'Outilacier, distributeur d'outillages et de fournitures industrielles.

Comment votre politique d'achats responsables se déploie-elle chez Outilacier ?

Je pense qu'un achat responsable c'est un achat qui respecte l'éco-système social, environnemental et économique dans lequel évolue l'entreprise, et notamment nos industriels qui sont nos clients et qui peuvent être nos fournisseurs. Nous sommes convaincus que notre industrie est une part de l'avenir de nos territoires. Les achats responsables font partie intégrante de notre business model et de nos valeurs. Ils s'intègrent complètement dans notre politique de RSE.

Vous avez développé le concept de « distributeur responsable », qu'est ce que cela signifie ?

Pour nous, être un distributeur responsable, c'est sélectionner prioritairement des produits et des fabricants qui, par leur nature ou leurs actions, respectent les valeurs du développement durable. C'est aussi solliciter nos clients pour qu'ils partagent ces valeurs. Un distributeur responsable s'attache à créer une synergie entre lui, ses clients et ses fournisseurs afin que chacun travaille en bonne intelligence, dans le cadre d'une 'prospérité réciproque'.

En quoi cela constitue-t-il un levier de performance pour votre entreprise ?

Par rapport à d'autres distributeurs devenus surtout importateurs de produits exotiques, nous privilégions des produits de qualité fabriqués principalement en France ou en Europe, respectueux des principes de développement durable, sans pour autant répercuter le surcoût de ce choix sur nos clients, cela en limitant nos marges. C'est notamment cette démarche qui a séduit des grands comptes comme la SNCF, Vinci ou Areva. Cette contrainte choisie nous a obligés à trouver, par nous-mêmes, des solutions pour améliorer notre productivité et, ainsi, à devenir plus performant. Notre ratio chiffre d'affaire par employé est d'ailleurs environ 4fois plus élevé que la moyenne du secteur.

Quels sont vos projets ?

Gérer notre croissance continue depuis plus de 10 ans et qui en 2011 a été de près de 40%. Je participe aussi à de nombreux groupes de travail, conférences et débats sur les questions d'achats responsables particulièrement, et de RSE plus largement. Je pense que le business-model d'Outilacier montre que la RSE peut être source de performance durable et de profitabilité partagée pour l'écosystème socio-économique au sein duquel évolue l'entreprise.



Bonnes Pratiques

Une centrale thermique pour l'hôpital de Périgueux

Suite à un partenariat public-privé entre Cofely, filiale de GDF Suez et le Centre Hospitalier de Périgueux, l'hôpital se chauffe désormais grâce à une centrale de production thermique à partir de biomasse. Cette installation couvrira 90% des besoins thermiques de l'établissements de santé et permettra de développer la filière bois locale.

<http://www.actu-environnement.com/>



Carton Rouge à...

La plus forte amende pour pollution de l'histoire pour Chevron !

Le pétrolier Chevron a été condamné début janvier en appel à payer 9,5 millions de dollar (la plus forte amende infligée à un pétrolier pour pollution) pour avoir pollué un de ses site d'exploitation situé en Amazonie équatoriale entre 1964 et 1990. Le jugement ordonne aussi à Chevron de « présenter des excuses publiques aux victimes », et en cas de refus, de verser le double du montant fixé.

<http://www.la-croix.com/>



Brèves

Ecowizz : une prise intelligente pour réguler sa consommation d'électricité

Ecowizz est une prise électrique intelligente développée par une Start up suisse, Geroco S.A., qui permet de gérer la consommation en électricité des appareils sous tension. En gérant de façon personnalisée la consommation de ses appareils électrique, il est possible de réduire la consommation d'énergie et ainsi de réaliser des économies. Comment ce système fonctionne ? La prise enregistre la consommation électrique de l'appareil auquel elle est branchée et envoie ces informations à un logiciel qui affiche le coût de la consommation électrique de chacun des appareils. Il est alors possible de programmer la prise pour fixer des heures de débranchement des appareils en veille par exemple. <http://www.bluewin.ch/fr/>

Des micro-organismes capables de produire de la biomasse à partir de CO2 !

Des chercheurs allemands ont réussi, par sélection, à mettre au point des micro-organismes capables de produire de la biomasse en captant du CO2. Ces micro-organismes pourraient ainsi, à partir de centrales à charbon, être en mesure de produire de l'énergie ! <http://www.actu-environnement.com/>



Agenda

Le 2 février : Salon des métiers du Développement Durable à Rochefort, ce salon est l'occasion de rencontrer des professionnels du secteur et de trouver des informations sur les débouchés de la filière. <http://www.arftlv.org/>

Du 6 au 10 février : Semaine du microcrédit partout en France, durant cette semaine de nombreuses réunions d'informations seront organisées chez les partenaires de l'ADIE. <http://www.adie.org/>

Le 22 février : Les rendez-vous de la RSE et de ses innovations - édition 2012 à Marseille, rencontres avec des professionnels, conférences, débats etc. <http://www.rsepaca.com/>

Acheter vos produits bio moins cher !

Basebio.com est un site internet qui propose d'acheter en groupe des produits bio. Ce système permet de réduire les coûts et de se réunir autour d'un concept original et astucieux.

<http://www.basebio-express.>

Contactez le consultant Alteractive de votre région :

Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, Midi-Pyrénées, Franche Comté et Languedoc Roussillon

Tel : 04 72 60 28 27

www.alteractive.org

Inscrivez-vous à cette newsletter, <mailto:newsletter@alteractive.org>